

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)[1999-09-57](#)[Item](#)[Marie Moret à madame veuve Laporte, 30 mai 1896](#)

Marie Moret à madame veuve Laporte, 30 mai 1896

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame veuve Laporte, 30 mai 1896, 1896-05-30

Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 06/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46326>

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-57

Collation2 p. (148r, 149v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[30 mai 1896](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Roger et Laporte](#)

Lieu de destination7, ruelle des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

Description

RésuméEnvoie un chèque de 197 F pour solder la facture du 28 mai 1896. Informe qu'elle a prévenu Molines père et fils que le chèque est tâché d'encre au niveau de la date. Prend note des 5 F demandés pour les 1 000 étiquettes dont elle demande l'épreuve sans retard.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées[Molines père et fils](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise Familistère
30 mai 1896

Madame ^{Mme} Laporte,

Je suis en possession de
votre lettre du 26 et de l'exem-
plaire du "Devoir" de Juin.
Merci de l'envoi.

Ci-joint je vous adresse
un chèque n° seize valeur
197 francs sur Messieurs
Molines père et fils aîné,
pour solde de votre facture
du 26 courant. Veuillez
m'en accuser réception.
En arivant (parce même

courrier) Messieurs Molines
de l'envoi que je vous fais
sa dit chèque, je leur signale
qu'il est taché d'encre à
la date, afin de prévenir
de leur part toute remarque
à ce sujet et convaincu
que je suis que cela n'in-
firme en rien le chèque.
Autrement je l'annu-
lerais et en referais un
autre.

— Je prends note
que vous me deman-
derez cinq francs pour
les mille étiquettes en

question entre nous.

Veuillez donc
m'en adresser
l'épreuve sans retard.

Agitée je vous
prie, Madame,
l'assurance de
votre ma considé-
ration

Marie Godin